Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

**ABONNEMENTS:**

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis).........$1.50
Un an (Europe).............$2.00






NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

**Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.**

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

**ANNONCES:**

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires Cie LA BONNE PRESSE Ltee — Dr. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

# Les Partis et l'Esprit de Parti

Il y a quelque temps, au Monument National de Montréal, avait lieu l'intronisation des officiers de divers clubs conservateurs. On s'était proposé en plus d'y célébrer la mémoire de Sir G. E. Cartier, et de parfaire l'organisation du comité qui a entrepris de faire ériger un monument à cet homme d'Etat.

D'importants discours furent prononcés.

M. C. H. Cahan rappela que si les conservateurs veulent rester fidèles à leurs traditions, ils se garderont bien de toucher le plus infime des droits de la province de Québec mais ils les défendront sans trêve et sans relâche. "Cartier, ajoutait-il, voulait pour tous, mêmes droits et mêmes libertés. Les Canadiens-français ont toujours protégé la minorité anglaise et jamais je n'ai rencontré un Canadien-français qui voulut me donner moins que ce qu'il réclamait pour lui."

Un autre Anglais, M. John Boyd, fit remarquer que 1914 sera le centenaire de la bataille de Chateauguay où 300 Canadiens-français sauvèrent la patrie canadienne, et il émit le voeu que cet anniversaire fut célébré par une grande manifestation à laquelle prendraient part tous les Canadiens-anglais de ce pays.

M. Ouimet suggéra que le monument Cartier fut une oeuvre nationale, et non pas seulement l'œuvre d'un parti, car Cartier n'appartient pas seulement au parti conservateur mais au pays tout entier.

Mais il y a dans le discours de Sir Alexandre Lacoste, personnage important du parti conservateur dans Québec, l'affirmation d'une doctrine contre laquelle nous tenons à nous inscrire en faux

M. Lacoste s'autorise de Cartier pour préconiser l'esprit de parti.

C'est bien mal choisir un titre de gloire, dans la vie d'un grand homme, qui se recommande d'ailleurs par d'éminents services à la patrie, que de proposer à l'admiration populaire précisément une faiblesse qui fait tache.

"L'esprit de parti, disait M. Lacoste, implique la discipline et l'abandon, jusqu'à un certain point, des opinions individuelles." Les inconvénients qui en résultent sont compensés par de grands avantages et par l'autorité des hommes importants qui le dirigent. Il faut compter que ces hommes suivront les prescriptions de leur conscience et qu'il s'arrêteront avant de commettre de grandes fautes."

Voilà justement où se trouve le mal.

Cette thèse ouvre la porte toute grande aux pires compromissions. La tentation est trop forte chez les hommes du pouvoir de sacrifier parfois les principes éternels aux intérêts passagers pour qu'il faille l'aggraver encore du fait que les chefs politiques en des occurences décisives, pourront compter, au nom de la discipline de parti, sur une dépendance servile de leur députation. Quelque soient leur intégrité, leur valeur morale et leur sagesse, les chefs seront plus efficacement prémunis contre tout écart dangereux s'ils peuvent s'appuyer sur les conseils désintéressés d'une députation assez libre et indépendante pour se donner la peine d'étudier les questions à résoudre, d'après leur valeur intrinsèque et non pas seulement à la lumière éphémère d'un plus moins ou grand avantage à retirer.

L'esprit de parti, qu'il ait libre cours dans la députation elle-même ou dans l'électorat, engendre fatalement l'opportunisme au nom duquel toute espèce d'injustice devient possible.

Le partisan en vient à ce point d'aveuglement où tout est bon chez les siens et condamnables chez les autres. Il accepte en bloc des idées qu'il devrait peser une à une, au poids de la justice, accepter ou rejeter, non pas parce qu'elles sont prônées par tel ou tel, mais parce qu'elles sont en elles-mêmes bonnes ou mauvaises.

Voila l'indépendance d'opinion qu'il faut chez l'électeur et le représentant du peuple afin d'assurer le bon gouvernement d'une nation.

Au-dessus des partis, les principes demeurent comme des phares allumés. Si le pilote qui guide le navire suit la route que ceux-ci lui tracent, tout le monde est en sureté, mais dès lors qu'il s'en écarte pour pointer sur les récifs, l'équipage qui au nom d'une prétendue discipline, se fait complice d'une telle manœuvre, mérite la réprobation unanime de tous les passagers.

Les *partis* politiques sont une nécessité des gouvernements constitutionnels, fort bien : mais *l'esprit de parti* est une plaie, qui, si elle n'est pas constamment cautérisée, finit par amener la déchéance et la corruption du parti lui-même chez lequel elle s'implante.

# Choses de France

Nous publions ci-dessous une très intéressante correspondance adressée de France à l'un des rédacteurs du "Patriote".

M. Jean Valgueux est un jeune et, dès lors, un combatif.

Mêlé de bonne heure aux événements politiques en France, il est plus à même que bien d'autres de donner à nos lecteurs, une juste appréciation des faits qui se déroulent actuellement de l'autre côté de l'Océan.

Tout en le remerciant de sa précieuse collaboration, nous espérons qu'il voudra bien nous tenir au courant et nous attendons avec impatience sa prochaine "lettre de France."

Caen, le 25 Octobre.

MON CHER ADOLPHE.

Pour m'excuser de ne t'avoir pas envoyé plus tôt cette lettre, promise depuis la fondation du vaillant "Patriote de l'Ouest", je commence par protester contre le stupide préjugé qui veut que la fièvre du "struggle for life" soit une maladie exclusivement américaine. Comme si les "business men" de l'Union monopolisaient dans leurs cerveaux et dans leurs mains toute l'activité mondiale! Or, de cette fièvre, j'en suis atteint puisque mon article est en retard de plusieurs mois.

Pour paradoxal que cela paraisse j'ose affirmer qu'en France notre "rendement" est égal à celui des Anglo-saxons et supérieur à celui des Américains. Le malheur est qu'avec un gouvernement tel que le nôtre ce "rendement" ne profite pas à la nation autant qu'il le devrait. Nos négociants, nos financiers, nos industriels, nos paysans travaillent plus que ceux du Nouveau-Monde et s'il fallait établir la comparaison en ce qui concerne l'autre sexe, la femme française s'éleverait de beaucoup au-dessus de la femme américaine qui ne fait œuvre utile de ses dix doigts, se balance sur son "rocking-chair" et feuillette un roman en suçant des "candies".

Tu te demandes, mon cher ami, qu'est-ce qui me prend de prôner l'activité de nos compatriotes et les mérites de leurs compagnes dès mon entrée en collaboration au "Patriote"?

Que veux-tu, je profite de l'occasion qui m'est donnée de lutter contre cette fausse réputation qu'on nous a faite à travers le monde et dont nos ennemis de l'intérieur se sont rendus les criminels complices. Tu devines de quels ennemis je veux parler?

Sais-tu, mon cher, que c'est votre vigoureuse campagne contre la franc-maçonnerie qui m'a rendu honteux de mon abstention et m'a fait prendre la plume! Les coups de clairons batailleurs du "Patriote de l'Ouest" ont réveillé en moi l'ancien militant qui eut l'honneur de faire quatre mois de prison pour avoir conspiré contre le régime judéo-maçonnique dont la France est menacée de mourir.

Si nous avions un gouvernement vraiment français les humiliations de l'actuel conflit avec l'Allemagne nous seraient épargnées. Car quoi de plus honteux que d'être obligés de céder au marchandage diplomatique qui dure depuis des mois et qui nous fait accorder tous les jours à notre adversaire un avantage économique ou territorial. Reculades successives que nos "maîtres de l'heure" masquent de grands mots pacifistes, tels que "échanges", "conciliation," "compensations"....Avec ce système étrange qui fait de nous la risée de l'Europe, nous n'aurons bientôt plus assez de colonies pour payer aux puissances rivales l'illusoire permission qu'elles nous accordent de conquérir le Maroc, de le pacifier, de le civiliser, de le mettre en valeur.

Un de ces quatre matins les convoitises, déjà éveillées, des Italiens les pousseront à demander eux aussi des "compensations". Ne réclament-ils pas déjà notre renonciation sur l'Hinterland du sud Tunisien voisin de la Tripolitaine! route d'accès au Tchad. Demain les Etats-Unis émettront la prétention d'obtenir notre Guyane ou nos Antilles, et le Japon exigera "Madagascar ou l'Indo-Chine, cette colonie arrosée du sang de 40 à 50 milles soldats français."

Le pire c'est que nous ne pourrons pas indéfiniment céder aux exigences de l'Allemagne et que tôt ou tard nous serons acculés à la guerre, ainsi que le prouve dans un retentissant article de "l'Econo-

(A Suivre En Deuxième Page)

*Pointes Sèches*

## Les journaux de parti

Jamais chez le journal de parti la critique ne s'exerce librement.

Il est des hommes qu'il lui faut sans cesse dénigrer, d'autres qu'il lui faut louer toujours, quoiqu'ils fassent.

Les éloges comme les blâmes sont payés d'avance : c'est un marché en forme.

Le public de ces journaux a d'ailleurs ses idoles auxquelles il il ne faut jamais toucher. Il ne paye qu'à condition d'être trompé : c'est ce qu'il appelle se faire renseigner sur les questions du jour.

Le journal indépendant est obligé de se frayer un chemin à travers les broussailles de préjugés cultivées depuis de longues années par le journal de parti.

Rien d'étonnant à ce que l'opinion désintéressée et impartiale soit tour à tour qualifiée de rouge et de bleue : le public partisan a sur les yeux des verres fumés qui colorent toutes les appréciations.

Le redressement des idées est un ouvrage de patience, pas toujours couronné de succès immédiat, mais nécessaire quand même, ne fut-ce que pour empêcher les jeunes générations de suivre aveuglement le troupeau, et de perpétuer les sottises de leurs devanciers; ne fut-ce que pour stimuler une élite d'hommes intelligents à penser par eux-mêmes et à se convaincre que seule une opinion indépendante et libre peut exprimer toute la vérité.

Quel esclave que le rédacteur du journal de parti! Il lui faut mentir à cœur d'année et accomplir une œuvre de perversion dont il ne calcule pas la portée : le métier de simple mendiant est plus honorable.

Mais que les journaux vraiment indépendants parviennent, à force de courage et de persévérance, à assainir l'opinion, la boutique des brocanteurs d'idées ne sera plus guère fréquentée que par les hommes tarés qui spéculent sur les faiblesses et les vices.

Grâce à Dieu, dans la société chrétienne ces hommes-là ne sont qu'une minorité.

La vérité libre a pour elle le temps et le bon sens : l'encouragements, l'appui financier, la reconnaissance viennent plus tard.

Pourvu que ce ne soit pas.... trop tard : tout est bien.

# De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

## CANADA

La Saskatchewan veut s'agrandir.

On apprend que le gouvernement de Saskatchewan a donné avis à l'hon. R.-L. Borden, de son intention de réclamer l'extension de ses frontières jusqu'à la Baie d'Hudson.

De Québec à Winnipeg.

Les directeurs de la banque Union ont décidé de transporter de Québec à Winnipeg leurs quartiers généraux. Cette banque possède 159 succursales à l'ouest des Grands Lacs.

Le blé du Canada et des Etats-Unis.

Un échantillon de blé classé No 2 dans le Dakota et vendu à 95 cents n'a obtenu dans la Saskatchewan que le No 6, valeur de 49 cents le minot.

Pas de dommages.

Il ne parait pas que la neige et le dégel aient encore endommagé le blé en quintaux ou en "meulons" dans les champs.

Le transport du blé.

Jusqu'à date le C. P. R. a transporté cette année 41,538,000 minots de blé et le C. N. R. 27,000,000.

Le commerce de ces compagnies est-il enfin assez considérable pour qu'elles songent à diminuer leurs taux de transport?

Pour la diminution des frais de transport.

La Chambre de Commerce de Winnipeg va en appeler au Parlement pour obtenir une diminution des taux du transport des marchandises sur les lignes de chemin de fer.

Capturé de nouveau.

Murray, le prisonnier qui s'est évadé du pénitencier de Prince-Albert en juillet a été capturé de nouveau à Grand Island, Nebraska.

Réglementation des autos.

On annonce que la législature de la Saskatchewan présentera une mesure pour réglementer la vitesse des automobiles. Les clubs d'autos se déclarent satisfaits des diverses clauses projetées.

L'immigration américaine.

M. White, surintendant de l'immigration canadienne aux Etats-Unis, dit que l'an dernier, 121,000 immigrants sont venus des Etats-Unis et que, cette année, le nombre sera plus considérable encore.

## EUROPE

C'eut été la guerre.

Il paraitrait qu'au mois de septembre dernier la guerre entre l'Angleterre et l'Allemgne aurait été sur le point d'éclater au sujet du Maroc. Des lettres personnelles du roi Georges et du czar de Russie à l'empereur Guillaume ont empêché la catastrophe. On critique beaucoup à ce sujet les méthodes trop secrètes de Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères.

Premiers effets de l'entente.

Le premier effet tangible de l'accord franco-allemand a été la signature aujourd'hui d'un contrat par lequel les syndicats miniers français et allemands au Maroc sont fusionnés sur des bases d'égalité. Les droits miniers, au Maroc ont été l'une des principales causes de friction entre la France et l'Allemsgne.

M. Bonar Law remplace M. Balfour comme leader.

C'est M. Bonar Law, un Canadien du Nouveau-Brunswck; député aux Communes depuis quelques années, qui est choisi comme chef du parti unioniste, à la place de M. J.-A. Balfour, qui vient de démissionner.

Les Elections en Belgique.

Les premiers rapports représentent le résultat des élections comme peu favorable aux catholiques. M. Schollaert, chef du ministère, a été défait à Louvain.

La population de la France.

Les statistiques des premiers six mois de 1911 accusent un excédent de 18,279 des décès sur les naissances. Ces chiffres sont d'autant plus tristes que durant la même période en 1910, les naissances avaient dépassé les décès de 21,18[illegible]

Nouveaux cardinaux.

Les prélats qui seraient élevés au cardinalat au Consistoire du 27 novembre sont; Mgr L.-A. Amette, archevêque de Paris; Mgr F.-V. Dubillard, archevêque de Chambéry; F.-M.-A. de Cabrières, évêque de Montpellier: Mgr J.-M. Cos Y Maho, archevêque de Valladolid: Mgr D. Falconio, archevêque titulaire de Larisse, délégué apostolique des Etats-Unis; Mgr Granito Di Belmonte, archevêque titulaire d'Edesse; Mgr A. Vico, archevêque titulaire de Philippe, nonce apostolique d'Espagne; J. Farley, archevêque de New-York: Mgr F. Bourne, archevêque de Westminster; Mgr Almaraz y Santos, archevêque de Séville: Mgr F. Bauer, archevêque d'Olmütz; Mgr Guillaume O'Connel, archevêque de Boston; Mgr Nagl, archevêque de Vienne; Mgr G. Bisleti, majordome du Pape; Mgr J.-B. Lugari, assesseur de la Congrégation du Saint-Office; Mgr B. Pompili, secrétaire de la Congrégation du Concile; Le R. P. Billot, S. J.; Le R. P. G. Van Rossum, des Rédemptoristes hollandais.

Les treize premiers cardinaux seront créés de l'ordre des prêtres, et les cinq autres de l'ordre des diacres.

La France catholique sera reconnaissante au Saint-Siège de lui rendre, malgré la Séparation, son nombre traditionnel de représentants dans le Sacré-Collège.

# Choses de France

*(Suite de la Première Page).*

nomiste Français" M. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, professeur au collège de France et sociologue distingué.

"Nous aurons la honte d'abord et la guerre ensuite."

Mon cher Adolphe, si j'ose ainsi avouer nos tristesses nationales devant nos frères Canadiens-Français, crois bien que c'est uniquement pour leur faire voir dans quels abîmes tombe un grand pays qui laisse se développer chez lui la puissance maçonnique, instrument occulte de la Nation Juive.

Mais nous pouvons confesser nos fautes, l'aube du salut commence à luire.

Ainsi que l'écrit un vaillant polémiste, "l'opinion française chloroformée se réveille. Le pays retrouve la sensibilité de l'honneur, en sang bout. Un duel passionnant s'engage, sur tous les points du territoire entre la nation française et son gouvernement enjuivé." Nous savons bien que nos parlementaires ne sont pas inaccessibles aux tentations d'un Président du Conseil qui dispose des fonds secrets, il faut aussi compter avec les dix ou douze millions que l'Allemagne distribue chaque année en France pour y entretenir les éléments de sa propre sécurité" — en subventionnant cette anarchie à laquelle nous devons peut-être la catastrophe [illegible] Liberté" — mais quand la France se réveillera ce sera pour de bon.

Si pour vivre [illegible] prospère et respectée il faut se passer des Parlementaires elle s'en passera. Voilà tout. Le mépris profond qui [illegible] messieurs les "Quinze mille" [illegible] sera complice des patriotes [illegible] vaillants et énergiques qui tenteront cette opération de Salut National.

Depuis quelques mois nous n'en sommes plus à compter les manifestations du patriotisme français renaissant. L'affaire du Juif-déserteur Bernstein avait déjà montré que l'impudence sémitique ne serait plus tolérée par les Parisiens comme au temps de l'affaire Dreyfus. L'attitude digne et crâne de toute la population française devant l'éventualité d'une guerre a achevé de montrer que nous valons mieux que notre gouvernement qui n'a pas osé s'appuyer sur cette force morale pour repousser les exigences insolentes de l'Allemagne.

Hélas, maintenant toute honte est bientôt bue! Nous avons commencé le démembrement de notre empire colonial Africain, conquis sur la barbarie et le Croissant par les Brazza, les Marchand, les Crampel, les Mizon, les Béhagle et tant d'autres glorieux explorateurs.

A propos de ces conquérants du continent noir, je veux mon cher Adolphe, montrer aux canadiens-français comment la Providence se plait parfois à mêler d'une symbolique façon les destinées des champions de notre race, à travers le monde.

Toi qui fus, il n'y a pas bien longtemps encore, un "africain" — sous la chéchia — tu n'as pas dû oublier l'épopée du marquis de Morés, le héros d'El-Ouatia?

Eh bien, en relisant la vie de ce gentilhomme qui mit en pratique le beau vieil adage "noblesse oblige," je suis tombé sur ce passage que je recopie textuellement car il intéressera beaucoup, j'en suis sûr, tous ceux qui cherchent à ressouder les anneaux brisés de la chaîne Française.

"Comme Morés (à cette époque ranchman dans le Dakota) chassait un jour à l'ours, à plusieurs milles de Médora — ville qu'il avait fondée — il rencontra inopinément près de la frontière canadienne, deux hommes à cheval, armés de carabines et qui à sa vue le mirent en joue sans hésiter. Ce mouvement n'intimide pas le marquis, (un des plus forts tireurs de France). Il jette à terre son arme et s'avance crânement au devant des visiteurs. Ceux-ci comprennent alors qu'ils n'ont pas affaire à un ennemi: ils laissent leurs carabines et chevauchent vers le chasseur. On s'aborde, on se salue; Morés se nomme et les étrangers dévoilent leur identité. L'un d'eux était Louis Riel chef d'une récente insurrection canadienne et membre éminent du parti français au Canada."

Et l'historien de Morés ajoute: "Les populations américaines du Dakota, inféodées à la doctrine de Munroe pouvaient dénoncer Riel et son compagnon. Mais Morés était Français; il n'écouta que son patriotisme et il força les deux canadiens dont les têtes étaient mises à prix à recevoir à Médora l'hospitalité la plus discrète." Le plus curieux c'est qu'on peut dire que cette générosité du marquis était une preuve d'atavisme: voici pourquoi:

"En 1774, lorsque les Canadiens-français renoncèrent, pour ne pas subir le joug anglais, aux biens qu'ils possédaient sous le ciel d'Amérique, ils émigrèrent en foule vers la France, antique mère-patrie. Sans asile, réduits à la misère, ces émigrants venaient accroître la masse toujours trop grande de déshérités. Un homme de bien, M. le marquis de Pérusse des Cars — le bisaïeul de Morés — propriétaire en Poitou d'immenses plaines qui s'étendaient entre la Puye et Chatellerault, demanda et obtint du gouvernement plusieurs de ces familles malheureuses. Sur un espace de 10 kilomètres, M. des Cars leur bâtit à ses frais des cabanes qui, échelonnées des deux côtés d'une large route, formèrent ce qu'on appelle encore la "Ligne".

Ne trouves-tu pas mon cher ami que cela émeut et qu'il eût été dommage de laisser ignorer cet épisode de l'histoire Franco-Canadienne.

Comme je ne veux pas abuser de l'hospitalité des colonnes du "Patriote", je termine ma lettre en laissant nos frères de race méditer sur ces actes de solidarité française trop ignorés.

Ma correspondance ne sera sans doute pas très régulière mais je m'efforcerai de vous faire connaître tous les événements saillants qui se passent en France et je les commenterai en toute indépendance.

A toi [illegible] et cordialement à toi.

JEAN VALGUEUX

## La foi et la famille chrétienne

"Le don précieux de la foi m'est venu du milieu de la famille chrétienne où Dieu m'a fait naître.

"A ce germe que le baptême avait déposé en moi, il fallait une atmosphère propice pour qu'il devint un arbre. Or il ne pouvait y avoir de milieu plus chrétien que cette paroisse où la providence m'avait placé. Enfant privilégié, je fus un "des fils de lumière" dont parle l'Apôtre. La foi a été pour moi le foyer où je n'ai eu qu'à m'asseoir, m'éclairer, me réchauffer dès le jeune âge. Elle était dans le cœur de mon père, sur les lèvres de ma mère, sur le front de mes sœurs et frères, de tous ceux qui m'entouraient. Elle a formé comme le climat spirituel de mon âme, elle est devenue comme mon tempérament.

"Fides ex auditu". Ma mère m'a eu qu'à parler et j'ai compris. Je me souviens de ces noms divins balbutiés sur ses genoux: je me souviens des images saintes présentées à mes regards, à mes lèvres, à mes mains. Quelles leçons furent jamais plus pénétrantes que celles-là!

MGR O. E. MATHIEU

## Le Général de Charette

Charette est venu au Canada en 1882, il y aura bientôt trente ans. Il fut partout l'objet de réceptions enthousiastes et affectueuses.

"Un jour, disait donc M. de Charette à son auditoire canadien du Gesù, je demandais au général de Lamoricière comment il fallait s'y prendre pour former un bon bataillon de zouaves? Car vous n'ignorez pas que chez les zouaves nous avions de toutes les nationalités: des Italiens, des Suisses, des Autrichiens, des Irlandais, des Anglais et des Français... M. de Lamoricière me répondit—il se souvenait évidemment de la ténacité anglaise, dont Fontenoy et Waterloo restent d'illustres exemples, et aussi de cette *furie française*, que naguère toutes les capitales d'Europe ont dû admirer à leur dépens —: "Placez les Français en avant et les Anglais en arrière; les Anglais ne reculent jamais et les Français avancent toujours!" Messieurs, ajoutait Charette en souriant à ses auditeurs canadiens, parce que vous avez gardé beaucoup de vaillance française et qu'au contact de vos concitoyens d'une autre origine vous avez bien gagné quelque chose, j'en ai toujours conclu que je pouvais placer les Canadiens *partout*."

Si Charette nous aimait, nous le lui avons bien rendu. Son nom reste et restera parmi les plus aimés de ceux que nous nous plaisons à citer, quand il s'agit de réveiller les ardeurs endormies ou de stimuler l'enthousiasme des jeunes.

Devant la tombe du grand général qui fut notre ami, tout le Canada catholique et français s'incline respectueusement. Honneur à sa mémoire et que Dieu ait son âme, à jamais!

## L'Educateur

"Aimer les enfants, des âmes que Jésus-Christ a chéries: se dévouer pour elles, mettre en ces jeunes âmes comme un flambeau qui guidera leur vie, la vérité divine: déposer dans ces cœurs qui s'ouvrent à tout espoir et à toutes vertus, les notions saintes du devoir: faire vibrer en eux ces sentiments religieux si profonds et si forts qui transfigurent l'humanité, leur inspirer comme Dieu au soir de la création ce souffle mystérieux de la vie chrétienne: surnaturaliser ces âmes en qui germent toutes les faiblesses et qui sont propres à tous les courages. Y a-t-il sur terre un ministère plus auguste et plus voisin de la divinité? Et ce ministère a été le mien depuis près de quarante ans."

"A le remplir, j'ai trouvé un bonheur si grand que Dieu semble vouloir m'empêcher de prendre la terre pour le ciel et Il me demande de quitter tout ce que j'ai tant aimé. Il le veut: je n'ai qu'à obéir. Il me suivra dans l'Ouest où il m'envoie, où Il fera son œuvre plus que moi tout en la faisant par moi.

MGR O. E. MATHIEU

## "Telle mère, tel fils."

"Je n'hésite pas à le dire, s'écriait un des plus grands génies de notre siècle, l'avenir d'un enfant dépend entièrement de sa mère."

Et il avait raison; car la mère prépare l'avenir de son fils par la puissante influence qu'elle exerce sur son esprit et sur son coeur. S'il y a du vrai dans le proverbe populaire: "Tel père, tel fils", il serait encore bien plus juste de dire: "Telle mère, tel fils". Les sentiments, les principes inculqués par une mère à son enfant, laissent au fond de son âme, une empreinte que le temps ne parvient jamais à effacer.

MGR O. E. MATHIEU

## Les bons Maitres

"Avoir eu dans sa jeunesse de bons maîtres, quel immense bienfait pour la vie tout entière! Alexandre le Grand disait que son amour pour son maître, Aristote, égalait l'affection qu'il avait pour son père, Philippe de Macédoine. "Si j'ai reçu la vie de l'un, disait-il, l'autre m'a appris à bien vivre."

MGR O. E. MATHIEU

# La Tire

—Comment!... Monsieur le Curé, un homme comme vous... instruit,... savant, et tout!... vous ne savez pas comment on fait de la tire!!!...

—Je l'avoue bien humblement, mon pauvre Paulet.

—C'est pourtant pas malin!... Tenez! Vous prenez une marmite, vous y mettez d'la m'lasse... un peu de beurre... non pas d'beurre, c'est pas la peine... d'la m'lasse seulement... vous la faite cuire... vous la versez sur la neige... vous la mangez... pas la neige bien entendu!... hein!.. c'est pas malin!...

—Hélas!.. je ne suis pas fort sur les recettes de cuisine... Il n'y a encore de vrai que la pratique!

—Oh! pour la pratique... j'en réponds!...

—A ce soir; alors, à 8 heures. Mais surtout ne dites rien à vos voisins. Vous comprenez: c'est une surprise.

—Entendu! Bonsoir, Monsieur le Curé.

—Bonsoir, maître Paulet!... n'oubliez pas le chaudron!..

***

Quand le soir fut descendu sur la prairie blanche de neige, maître Paulet endossa son beau "capot" de fourrure que sa bourgeoise lui avait acheté deux mois auparavant pour la saint Raphaël; il arbora ensuite sa belle toque et ses larges mitaines, puis prenant sous son bras gauche un élégant petit chaudron, il se dirigea vers la porte.

Tout de même en enfilant le chemin d'hiver qui traversait le lac pour aboutir au presbytère, maître Paulet faisait des réflexions sur l'aventure qui lui arrivait:...

—Non! mais le voyez-vous là, tout seul, à la vue de toute la paroisse, entrant chez le curé, lui qui n'y mettait jamais les pieds,... s'affichant comme clérical!... laissant supposer qu'il s'est confessé!

Ah! si la mode y était—comme dans le temps— il ne demanderait pas mieux au fond!

Autrefois, quand il était dans l'Est, il faisait comme les autres, il chantait même à l'église...et il avait une rude voix!... mais ici dans l'Ouest!...dame! c'est différent!...

Enfin, il en serait quitte pour faire la tire à Monsieur le Curé... et de la bonne encore!..de la vraie tire de Ste Catherine!... après tout on n'est pas des sauvages!...

Mais c'est égal!.. dire que tous ces Français-là ne savent même pas faire de la tire!!!...

Tout en songeant de la sorte le fermier était arrivé sur la place de l'église. Pas une étoile au ciel; un froid à ne pas mettre un chien dehors. Un vrai temps de conspirateur.

Personne pour le regarder?... Personne?... Non!... Maître Paulet s'avance vers la porte du presbytère, pousse la barrière et entre dans le jardin.

Il a vite fait de traverser le petit enclos. Le voilà tout près de la maison... à travers les rideaux épais passe un mince filet de lumière: on dirait même qu'il y a là plusieurs personnes...

—Allons donc! se dit le fermier, puisque M. le Curé veut faire une surprise,... il n'y a pas de danger qu'il y ait du monde...

Sur cette pensée rassurante, il frappe.

***

—Ah! te voilà!... mais arrive donc!... tu ne pourrais pas te dépêcher, espèce d'écrevisse?...

Et ce sont des exclamations!.. et des rires!... et des plaisanteries!... Mais c'est une véritable assemblée qui est là...

—Eh bien?... dit M. le Curé, vous ne vous attendiez pas à trouver ici tous vos concitoyens, hein? maître Paulet!..

—Pour ça non!.. répond le fermier.

De fait ils sont tous là, les chefs de famille de la petite paroisse, cinquante trois bien comptés... Pas un qui manque!... pas même le grand Stephane... ni Maupuis! ni le vieux Cornet... tous! tous sont là... jusqu'à ce garnement de Pelgrin qui fait si bien la contrebande...

Chose assez curieuse, la pièce est encombrée de chaudrons... il y en a partout, sur les tapis, sur les chaises, sur les genoux... il y en a de petits, de gros, de massifs, en fer, en fonte, en cuivre... un vrai déballage...

***

—Mes amis, dit alors le curé de son air bonhomme, à présent que vous êtes tous réunis, je puis bien vous dire pourquoi je vous ai fait venir....

—C'est donc pas pour faire de la tire?... murmura Paulet.

—Attendez!... Depuis trois ans que je suis ici, j'ai appris à vous connaître tous...et à vous aimer... Vous êtes de bons travailleurs, des pères de famille honnêtes et sages... Et je me suis dit: Pourquoi tous ces braves fermiers qui sont de si parfaits patriotes, sont-ils de si mauvais chrétiens?...c'est alors que je suis allé vous trouver les uns après les autres....Fiasco complet!... Pourquoi?... Etait-ce parce que vous étiez des impies?. ..Nullement!... Je n'avais pas besoin d'être sorcier pour deviner cela, c'était....

Le curé s'arrêta pour provoquer un redoublement d'attention, puis après avoir fait d'un coup d'oeil le tour de l'assemblée, il continua:

—C'était parce que vous aviez peur les uns des autres... Dites voir que non!... Alors j'ai eu la pensée de vous réunir et de vous dire à tous:

"Eh bien! comme cela, nous allons voir ce que vous pensez au fond du coeur... Commençons par les plus âgés. Voyons, père Cornet, vous n'avez pas fait vos Pâques, voulez-vous réparer cela en allant à confesse pour Noël?...

—Dame!.. répondit le vieux en se grattant l'oreille, si les autres le font....

—Bien! et vous, Stéphane?..

—Moi, je veux bien faire comme tout le monde....

L'opinion était lancée... tous répondirent dans les mêmes termes, et, séance tenante, il fut décidé que les cinquante trois pères de famille demeurant dans la paroisse se renoueraient cette année-là, au pied de la crèche, les traditions anciennes.... Quand la délibération fut terminée, maître Paulet demanda:

—A présent, Monsieur le Curé, si on faisait de la tire?..

—C'est ça, dirent les autres, prenons nos chaudrons.

—Mes amis, répondit le vieux prêtre, à présent je puis vous fournir à tous de la bonne tire de sucre d'érable... Vous viendrez demain à l'école et vous vous régalerez en l'honneur de Ste Catherine. ... Voyez-vous jusqu'ici j'avais de quoi faire une excellente tire dans ma paroisse, mais j'avais beau faire, je ne pouvais parvenir à la décoller!... Savez-vous ce qui m'en empêchait?...

—Non!... répondirent cinquante trois voix.

—Le *respect humain!*

—Une fameuse colle!.. dit maître Paulet en reprenant à la main son petit chaudron de cuivre.

LE FRANC-TIREUR

---

Le terrien Marius revient bredouille de la chasse.

—Ah! mes amis, raconte-t-il fièrement, si vous aviez vu quelle frousse, ces lièvres! Ils filaient! ils filaient!

# Petites Histoires

## Un mot qui en vaut la peine. — Le chien gelé

Encore une autre histoire, si ça ne vous ennuie pas, l'histoire du bon mendiant qui a dit un mot 'qui en vaut la peine." Je ne la raconte qu'à vous, mes bons habitants, car peut-être que d'autres feraient la petite bouche tandis qu'ils l'ouvrent pour dire des choses pires que celles que je vais vous raconter.

Il y avait un mendiant qu'on appelait le mendiant aux deux chapelets. Je l'ai vu bien souvent dans mon jeune âge. Nous étions heureux de sa visite. Il disait un chapelet le soir, toujours un chapelet le matin, avant de partir. Il était bien humble. Il racontait en quelques mots son histoire: "J'ai bien travaillé mais, j'étais un homme sans talents et bien malheureux dans mes entreprises, probablement par ma faute; il est peut-être mieux pour moi que je sois pauvre; c'est *mon moyen* de gagner le ciel. Dieu a été bien bon pour ma famille. J'ai eu douze enfants qui sont tous morts, mais morts après avoir reçu tous les derniers sacrements, ce qui n'est pas donné à bien du monde.

Un jour, le bon vieux mangeait dans une maison. On lui avait donné du bon pain, dont on avait enlevé la croûte, car il n'avait plus de dents, et assurait aux petits enfants qu'il était venu au monde comme ça.

Un jeune homme du voisinage entra dans cette maison et aussitôt commença à discuter avec un jeune écolier, qui lui disait de se taire. Ce malheureux jeune homme avait connu l'Afrique et l'Amérique, et était devenu impie. Il ne croyait plus à Dieu et disait qu'après la mort, il n'y a plus rien. Le jeune écolier lui repondait: Tu n'es plus canadien alors, puisque tu as abandonné la foi de tes pères; je t'en prie au nom de notre nationalité, dis que tu es né à Macao. — Oui, je suis canadien, retorquait l'autre, je le serai toujours, mais un *canadien reviré.*

Le mendiant aux deux chapelets qui avait écouté, sans rien dire, prit la parole: Un canadien est une *bonne chose,* or il ne faut jamais tourner les bonnes choses. Voyez ce morceau de beau pain, c'est une bonne chose, puis se levant et regardant par la fenêtre qui donnait sur l'étable — mais quand c'est tourné!!?...La discussion fut finie.

Une autre; c'était à Chicago. Un canadien était devant un immense édifice où l'on faisait des coffres-forts à l'épreuve du feu. Il regardait de ses deux yeux. Un américain, faisant un clin-d'œil à ses voisins, clin-d'œil qui voulait dire: on va rire de ce petit canadien, s'approche de lui: Vous voyez ce coffre-fort? eh! bien, on l'a entouré de quinze cordes de bois; on plaça un coq en dedans et on mit le feu au bois qui brûla pendant une journée; quand on ouvrit le coffre, le coq chantait.

Pendant que l'américain parlait, le canadien faisait semblant de tout croire.

—Par chez nous, dit le canadien, on fait aussi des coffres à l'épreuve des incendies. Quand on les éprouve, on y met un chien. Une fois, on jeta un de ces coffres dans une pile de cent cordes de bois en feu. On avait donné à manger au chien parce qu'on croyait que le feu durerait plusieurs jours; quand on ouvrit le coffre, on vit que le chien n'avait pas touché aux vivres.

—Pourquoi? fit l'américain.

—Parce qu'il était gelé, M. l'américain, répondit le canadien.

Z. LACASSE, O. M. I.





## ST-DENIS

Dans le courant de l'été, M. le curé avait chargé un comité de dames d'organiser un bazar au profit de notre église, et ce bazar s'est terminé le 5 de novembre, nous rapportant la jolie somme de $566. Assurément notre population s'est montrée généreuse. Considérez que notre paroisse compte à peine deux ans d'existence, que les citoyens fortunés y sont clairsemés et vous direz comme nous que ce résultat est amplement satisfaisant.

Il paraît que nos visiteurs ont été enchantés de l'accueil cordial qu'on leur a fait, et ils n'ont pas caché leur admiration pour l'organisation de notre bazar. Les compliments déplaisent rarement, il est vrai, mais ceux-ci nous ont d'autant plus touchés qu'ils nous ont été faits par des personnes désintéressées.

Nous devons des remerciements aux citoyens des localités environnantes, surtout à ceux de Vonda, pour l'encouragement qu'ils nous ont donné, soit en nous fournissant des objets, souvent de grande valeur, soit en nous faisant l'honneur d'une visite

—La récolte est bonne ici, cette année, et les élévateurs regorgent de blé, anssi les messieurs qui administrent ces institutions font-ils preuve d'une exigence outrée. Le plus beau blé qui, au dire de fermiers expérimentés, serait coté au premier rang aux Etats-Unis, n'a pas l'heur de leur plaire, et leur fait faire la moue. On dirait qu'ils ne savent pas prononcer le mot: premier numéro—ou plutôt *number one,*—car ces gens parlent l'anglais, même à ceux qui ne l'entendent pas—ou que ce mot va leur déchirer la bouche. Rien de plus ridiculement odieux que de les entendre parler de la baisse du marché pour qui connait un peu la cote du marché anglais. Ils se payent évidemment la tête des pauvres fermiers, qui pourtant les connaissent à fond, mais qui forcément les subissent.

On ne peut comprendre pourquoi nos gouvernants ne s'occupent pas activement de la chose, en prenant le contrôle des élévateurs, ou tout autre moyen, afin de protéger le producteur, et réduire à des proportions raisonnables l'appétit des grandes compagnies qui, comme des pieuvres, étendent leurs tentacules sur l'Ouest, pressurent les fermiers et font de la sueur de ces derniers des millions de dollars.

Tout le monde se plaint d'un état de choses criant et gros de conséquences désastreuses pour le bien général, et les autorités semblent dormir. S'il faut crier pour les réveiller, crions donc!

—Le froid et la neige nous sont arrivés plus tôt que d'habitude cette année. Cet hiver prématuré a surpris bien des gens. Bien peu avaient fait leur provision de combustible et s'étaient préparés pour la saison rigoureuse. Espérons toutefois qu'on fera facilement face à la situation.

—Un certain nombre de célibataires se préparent à faire le voyage de Québec cet hiver. D'aucuns, qui se prétendent renseignés, disent que ces messieurs s'en vont chercher femme. La chose est vraisemblable. Personne d'ailleurs ne s'oppose aux légitimes desseins de ces imitateurs du jeune Tobie.





## Cours des Marchés

### MARCHÉ DE DUCK LAKE

| | | |
|---|---|---|
| Blé no. 1 du nord | | .83 |
| no. 2 id. | | .80 |
| no. 3 id. | | .67 |
| no. 4 id. | | .53 |
| Œufs frais | la douz. | 35 |
| Beurre | la livre | 30 |

## DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU PAR

LE FRANC-TIREUR

Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

PREMIÈRE PARTIE

Vers la Croix du Sud.

VIII

COMMENT LE MOUCHACHOU PERDIT SA CASQUETTE ET SON PANTALON.

(*Suite*)

Cependant, l'Officier était rentré majestueusement dans son bureau...

—Eh ben, Moreau, te voilà dans les honneurs!...

—Je m'en passerais bien!... je vais tâcher que ce soit la première et la dernière fois....

—Comment ça?...demandèrent les secrétaires à l'affût d'une nouvelle farce.

—Je vous le dirai plus tard!..

—Etes-vous prêt, Moreau, gronda la voix de l'officier qui rentrait.

—Voilà!..voilà!...

Cinq minutes après les deux nouveaux compagnons s'égaraient agréablement dans le dédale de petites ruelles qui longent les jardins de l'oasis et s'en allaient chercher un peu de gougeon dans les "séguias" d'arrosage.

Pendant ce temps, les secrétaires s'efforcèrent de passer leur temps le plus agréablement possible. Jeux de cartes, chansons, conversations animées, telle fut l'occupation de cette belle après-midi.

Vivès poussa même la hardiesse jusqu'à s'absenter avec un camarade pour aller boire un "litre" au café voisin et faire une partie de billard.

Seul le "planton" resta obstinément invisible,

Vers les quatre heures les pêcheurs à la ligne firent leur réapparition au bout de la rue.

Le Mouchachou marchait en avant et Moreau portant les lignes sur son épaule marchait en arrière à la distance réglementaire.

Sans dire un mot et frappant du talon, l'Officier passa devant le bureau des secrétaires et rentra chez lui.

—Y n'a pas l'air content, notre pêcheur!...Allons, Moreau, avez-vous fait bonne pêche?...

—Pas l'ombre d'un poisson, répondit celui-ci en déposant ses lignes sur le pavé du corridor.

—Et le Mouchachou?...

—Il est absolument furieux!... et je m'attends à une avalanche...

—Pourquoi donc?...

La porte de l'officier s'ouvrit brusquement.... toutes les têtes se courbèrent vers les pupitres et toutes les plumes grincèrent sur le papier....

Sans dire un mot, le Mouchachou fit le tour de l'appartement les mains derrière le dos, puis se tournant vers Moreau qui taillait lentement son crayon:

—Allons, Moreau, dépêchez-vous de vous mettre à l'ouvrage!...Caporal!...avez-vous terminé le rapport du Général de Division.

—Pas encore, Monsieur l'Officier, mais il n'en reste plus qu'une page.

—Comment?... ce n'est pas fini?...

—Ce ne sera pas long!...

—Moreau, vous allez corriger le Bulletin Officiel.

—Monsieur l'Officier, j'ai ici un ouvrage très pressé pour le Général....

—Alors c'est bien!

Et sans rien ajouter, il recommença sa promenade à travers le bureau....

Puis soudain, s'arrêtant:

—Imaginez-vous, les secrétaires, que nous n'avons rien pris cette après-midi!...

—!......?

—C'est la faute de Moreau!... aussi pour le punir, jamais il ne reviendra à la pêche avec moi.

—......

Moreau écrivait avec la plus grande attention.

—Entendez-vous, Moreau?...

—Oui! monsieur l'Officier!

—Voyez-vous,... il parle beaucoup trop,.... il change de place trop souvent...et il jette toujours sa ligne avec un trop grand bruit! Moreau!..vous n'avez donc jamais pêché?..

—Si, Monsieur l'Officier.

—On ne le dirait pas!... Allons, travaillez!...Et il referma la porte avec un bruit sec.

—Allons, Moreau, te voilà libéré de la pêche!...

—Oui, à partir d'aujourd'hui, je suis exempt de corvée!... je vous avais bien dit que je me débrouillerais!

—T'es-t-un malin!

—Si vous aviez vu sa tête là-bas sur le bord de l'eau....il me donnait conseil sur conseil et je faisais tout mon possible pour n'en suivre aucun... il me traitait de maladroit, mais il ne prenait rien.... Quand je le voyais bien attentif à regarder son bouchon, je me hâtais de lui crier à tue-tête: "Ça mord-t'y?..." Il se fâchait et criait pour me faire taire et ça ne mordait toujours pas!... Je vous assure mes amis, que je me suis énormément amusé...de le voir si furieux!

—En tout cas, tu as obtenu le résultat désiré.

—Oui! il me laissera tranquille à présent.

Soudain on entendit un grand bruit dans les appartements de l'officier et celui-ci se précipita en coup de vent dans le bureau.

—Les secrétaires!...je suis volé!...vite, faites un télégramme pour Alger et pour tous les Caïds (chefs des tribus Arabes)...

—???....

—Dépêchez-vous, je vous dis que je suis volé!... le planton est parti avec ma casquette, ma jacquette et mon pantalon.... c'est un déserteur et il faut l'arrêter au plus vite....

—De fait!..on ne l'a pas vu de l'après-midi!..

—En entrant chez moi tout à l'heure, j'ai trouvé cette lettre sur mon bureau.

*Monsieur l'Officier,*

*Ne pouvant m'accoutumer à la vie si dure et si infamante du Bataillon d'Afrique, je pars.... j'emporte vos effets civils, votre révolver et un billet de 100 francs que j'ai trouvé dans votre tiroir.*

*Ne me prenez pas pour un voleur, je vous renverrai le tout dès mon arrivée à Alger.*

*Votre serviteur,*

*P. Fontaine.*

—Est-il possible d'avoir plus d'audace et d'effronterie, murmura l'Officier en remettant la lettre dans sa poche.... Caporal, rédigez de suite un télégramme pour faire arrêter cet individu!

—Bien, monsieur l'Officier.

—Il s'agit maintenant de savoir comment il a pu se procurer les moyens de s'enfuir!

—Parbleu!.. il avait vos clefs, murmura Vivès....

—Sans doute, il avait mes clefs, mais....n'y aurait-il pas d'autres circonstances expliquant ce nouveau coup de tête?... Ne lui auriez-vous pas prêté des cartes, Moreau?....

Moreau était secrétaire assermenté, et comme tel il avait la charge de cartes secrètes d'Etat-Major dont l'Officier lui-même n'avait pas le droit de se servir.

(A Suivre)

## La Couronne

—Hé! Polyte, viens donc jouer!

—Je n'ai pas le temps.

Et Polyte s'éloigne résolument des camarades.

Mais son ami Gusse a quitté le groupe joyeux, et se faufile à sa suite. Il veut savoir et il saura: "Où que tu vas?" dit-il.

Polyte après un moment d'hésitation se décide à ouvrir son cœur. Après tout, il est si plein, ce pauvre cœur, ce sera bon de tout dire à un ami.

—Faire les commissions de la voisine, dit-il. Elle me donne un centin chaque fois; j'en ai déjà quarante-neuf, il m'en faut encore un. — Pour quoi faire?

—C'est pour maman.

—Ta mère? mais elle est morte! dit Gusse en se rapprochant avec un mélange de curiosité et de compassion.

—Voilà: quand nous sommes allés au cimetière avec papa, sur les tombes à côté, j'en ai vu des couronnes! Oh! il y en avait des belles! Alors, je me suis dit: "Pourquoi que maman n'en aurait pas une aussi?" Dans la boutique, au coin de la rue, j'en ai vu une à 50 centins. Voilà.

Les deux enfants marchèrent un moment sans se rien dire. Gusse rompit le silence le premier.

—Tu ne sais pas ce que je ferais à ta place?

—Quoi?

—Cela te ferait beaucoup de peine de ne pas mettre de couronne au cimetière?

—Pour sûr, puisque voilà plus d'un mois que je travaille pour amasser de quoi l'acheter.

—C'est que, vois-tu, ta mère... tu sais bien ce qu'on nous a dit au catéchisme... elle n'est peut-être pas encore au ciel... Moi, je m'occuperais d'abord de l'y faire entrer. Ces perles noires ne lui feront aucun bien. Pense donc comme on doit être malheureux quand on attend à la porte du ciel, et ce qu'on doit souffrir quand il y a du feu!

—Alors quoi... que ferais-tu?

—Moi, je ferais dire une messe.

On arrivait en ce moment devant le magasin, où, parmi les mille et un bibelots, lampes à pétrole, poupées articulées, savons de toilette. etc... s'étalaient des couronnes de perles aux couleurs sombres.

Polyte montre du doigt dans l'étalage:

—Tiens, c'est celle-là que je voulais.

Il lui donne un dernier regard de regret, et, résolument, comme il s'était arraché aux charmes du jeu, il tourna le dos à la tentation de l'emplette.

Le lendemain, à 6 heures, le vicaire chargé du catéchisme de Première Communion avait revêtu la chasuble noire, deux enfants à genoux contemplaient entre ses mains l'Hostie rédemptrice.

Depuis ce jour, le pauvre orphelin ne pleure plus, car dans la nuit il a vu des splendeurs que son esprit d'enfant n'avait pas soupçonnées: au milieu des chérubins, sa mère lui tendait les bras, et sur sa tête brillait une couronne comme jamais reine de la terre n'en porta au jour de son triomphe.

Et maintenant, lorsqu'il va s'agenouiller auprès du tertre sous lequel reposent les restes de celle qu'il a tant aimée, il regarde avec pitié ces fastueuses couronnes qui coûtent si cher et qui servent si peu!



## Le "Chronicle" et Mgr Mathieu

Voici un bel article du "Chronicle", journal protestant de Québec au sujet de S. G. Mgr Mathieu

"Pour autant que Québec se réjouit des honneurs si mérités que Mgr Mathieu vient de recevoir, on éprouvera le plus grand chagrin à le voir partir pour aller assumer ses nouvelles fonctions d'évêque de Régina. A peu d'hommes il est donné d'exercer pour le bien autant d'influence que le faisait Mgr Mathieu, ou encore de s'attirer autant d'estime et d'affection, sentiments que n'ont jamais manqué d'éprouver à son égard tous ceux qui l'approchaient.

"Intellectuel et théologien de marque, Mgr Mathieu est doué de talents exceptionnels qui ont jeté du lustre sur le clergé auquel il appartient, et qui ont contribué à grandir le prestige de l'Eglise dont il est membre si digne et si exemplaire. Pendant les années qu'il a consacrées à l'œuvre du Séminaire et de l'Université Laval, années de zèle et de dévouement de cœur, des milliers de gens ont bénéficié de sa sollicitude paternelle et de sa sagesse, et, comme tous ceux qui l'ont approché, ont tiré les plus grands biens de ces relations. Sans aucune distinction de personnes, tous l'admiraient pour sa largeur de vue, son dévouement, et un tact dont on a eu sovent à reconnaître la valeur en des occasions difficiles. Par-dessus tout, Mgr Mathieu se distinguait par un véritable esprit de charité chrétienne, et cela lui a value les sympathies de toutes les croyances. Les personnes étrangères à sa foi religieuse reconnaissent pourtant en lui un homme digne de recevoir de toutes parts les plus hauts témoignages de respect et d'admiration; et son départ est pour la ville de Québec une perte très sensible. Des hommes comme Mgr Mathieu laissent après eux un vide impossible à combler, et ne sont jamais oubliés.

"A l'évêque nouvellement consacré, le *Chronicle* offre ses compliments pour les nouvelles dignités qu'il a reçues, les regrets que lui cause son départ, et les souhaits les plus sincères qu'il forme pour le succès de l'œuvre qui l'attend dans le nouveau champ où il exercera son labeur."

## Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE IV

(1864-69)

(*Suite*)

Mais au départ, nouvelle discussion avec mon vieux Baptiste.

Nous étions maintenant sur un beau grand chemin qui suivait les bords du Missouri.

J'étais certain qu'il fallait le remonter pour arriver au bout de notre voyage. Lui était d'un avis contraire. Finalement, comme je savais que je perdais mon temps en essayant de lui faire entendre raison, je lui dis: "C'est bien, descendons, nous allons faire de nouvelles connaissances; car nous nous rendons chez les Gros Ventres.

Je savais que leur fort était à une trentaine de milles en bas du Grand Détour.

De fait, au commencement de la nuit, nous arrivions au village de ces Indiens. Je fus surpris de les voir jouer avec des boules de feu, comme nous le faisions au collège de St Hyacinthe les jours de fête.

Nous fûmes très bien reçus par le marchand américain de l'endroit à qui je contai notre aventure.

Le lendemain matin, je m'informai d'un vieux canadien, nommé Pierre Gareau, dont les Métis m'avaient souvent parlé comme ayant passé toute sa vie parmi les Gros Ventres.

Le marchand l'envoya chercher, et j'allai m'asseoir avec lui pendant près de deux heures, sur la terrasse de sa maison de terre. Toutes les maisons sauvages du village étaient en terre, de forme ronde se rétrécissant par le haut et à toit plat.

Le temps passa vite avec le vieux Canadien, tant ses histoires étaient intéressantes, et j'aurais bien voulu avoir la journé entière pour l'écouter.

Tout en causant, je voyais les Sauvages aller et venir sans interruption. Les uns allaient à la rivière, les autres en revenaient bien enveloppés dans leur robes de buffle. Je me souvins alors de ce qu'on m'avait dit de leur coutume de se baigner tous les jours dans le fleuve. Gareau me dit qu'en effet ils se baignaient tous les matins. Et pourtant il avait gelé fort cette nuit-là, et l'eau devait être bien glacée.

Ces sauvages étaient les restes de trois anciennes tribus — Gros-Ventres, Mandanes, Riz — qui vivaient maintenant ensemble, cultivant le maïs et des légumes, et faisant surtout la chasse au bison.

En le quittant, Gareau me dit que le bienfaisant ruisseau rencontré la veille s'appelait la petite Rivière à l'Eau Claire, et que son embouchure se trouvait au pied du Grand Détour.

Nous repartîmes alors pour notre poste que nous atteignîmes d'assez bonne heure.

Je devais encore faire deux voyages au Grand Détour, voyages remplis le plus souvent de désagréments et d'aventures, assez singulières parfois.

Mais je devais maintenant partir de "l'Hivernement", car, les froids étant venus, nous avions dû abandonner le Lac du Bain, faute de bois de chauffage.

Les Sioux eux-mêmes laissaient les hauts plateaux, et cherchaient des abris le long des rivières ou près de quelqu'endroit boisé. C'est ainsi que nous eûmes bientôt un joli camp de ces nomades près de nous à l'hivernement.

Nos bourgeois nous avaient fourni des marchandises pour trafiquer avec eux, et lorsque j'étais au poste c'est moi qui faisais le métier de traiteur. Cela me fournit l'occasion de faire en peu de temps de nombreuses connaissances, dont l'une d'elles, d'un ordre tout intime, faillit donner naissance à une douce et innocente idylle.

C'est alors aussi que j'acquis un *associé*, c'est-à-dire un ami dévoué, un frère, d'après le langage métis, en faisant un échange de fusil avec un jeune Sioux.

Sur ces entrefaites, je fus un jour invité à un *festin à tout manger*. J'avais souvent entendu parler de ces agapes qui sont plutôt religieuses que profanes, et j'avais hâte d'en être témoin. Je m'y rendis avec un ou deux hommes de notre poste, qui eurent soin de m'initier aux usages et au cérémonial à suivre en pareille occasion. C'est un vieux chef qui nous avait invités.

Lorsque nous entrâmes dans sa loge, il était seul, accroupi devant son feu au-dessus duquel bouilait une grande chaudière remplie de victuailles. Il ne nous adressa pas le moindre mot et ne nous fit aucun signe. Nous nous assîmes tout autour du feu, à sa suite. Alors il commença à parler, mais c'était plutôt une exhortation à bien faire ce que nous allions accomplir, qu'un discours de bienvenue ou de tout autre genre. Ensuite vint le chant, un chant d'un rythme particulier, monotone, entrecoupé d'invocation à la divinité, et je l'entendais prononcer souvent le mot *Wakan Tanga*, Grand Esprit.

Enfin, la chaudière est descendue, les mets sont distribués, mais toujours au milieu des chants et des invocations. Notre amphytrion ayant sans doute égard à nos estomacs délicats, ne nous donna que des portions raisonnables, et nous n'eûmes pas d'amende à payer. Tout fut consumé.

Je me suis souvent demandé: cette obligation de tout manger, n'est-ce pas un reliquat des traditions bibliques quant à la manducation de l'agneau pascal? Qui sait?

Si cela peut intéresser quelques lecteurs je lui dirai que les mets de notre festin provenaient d'un beau chien, engraissé tout exprès pour l'occasion, assaisonné de pommes de terre, que j'étais surpris et flatté de trouver là, n'en ayant pas mangé depuis mon départ de Winnipeg. Le Sioux les avait eues d'un chasseur métis qui était passé dans son camp quelques jours auparavant.

(A Suivre)

# Membres adhérents au "Parler Français" dans la Saskatchewan

## Nouvelles adhésions

Nous, soussignés, approuvons chaleureusement le projet d'établir une succursale du "Parler Français" dans la Saskatchewan, et y adhérons pleinement.

P. E. Myre, ptre., W. Lalonde, M. et Mme J. Sarrasin, H. Sarrazin, L. LeHoullier, G. Beaulac, P. Colleaux, G. Boyer, J. Brisson, O. Benoit, E. Beaulac, O. Brunette, R. Manègre, N. Beaulac, J. A. Boyer, J. Duval, V. Samson, J. Labrossé, E. Bilodeau, J. P. Labrosse, E. Labrosse, Mme G. Lalonde, Mme W. Lalonde, E. Lalonde, V. Labrosse, M. Gauthier, Mme A. Gauthier, M. et Mme A. Marcelin, A. Marin, Mme J. Boyer, P. Garand, père, P. Garand. fils, Pierre Garand, fils, R. Fournier. M. Manseau, E. Venne, A. Venne, I. Grenier, W. Grenier, F. Grenier, A. Grenier, R. Bourbonnais, J. Arseneault, Mme E. Boyer. M. et Mme. H. Neveu, A. Despins, M. et Mme N. Despins, A. Despins, M. et Mme H. Despins, D. Legault. R. Despins. E. Sarrazin. F. Gauthier. W. Arseneault, R. Lalonde. Raymond Lalonde, A. Sarrazin, A. Venne, E. Arseneault, E Boyer. H. Venne, M. Sarrazin, G. Boyer. M. Gauthier. B. Arseneault. E. Arseneault, F. Despins, D. Venne, E. Sarrazin. A. Lalonde. M. Boyer. Réal Lalonde, René Lalonde. R. Guillet. An. Pepin, Alf. Pepin. M. Gauthier, de Marcelin.

A. Guillet. A. Allard, A. Guillet, E. Guillet, A. Guillet. Mme P. Colleaux Mme. J. Duval. J. Pepin. W. Pepin. F. Pepin. L. Pepin. Mme J. Pepin. A. Pepin. H. Pepin, A. Maranger. P. Gariépy. M. Lessard, H. Marenger. A. Gironard. W. Hél. L. Dagenais, Y. Verreault, Yvon Verreault, de Muskeg Lake.

M. et Mme A. Brunelle. A. Hamel de Aldina.

Azarie Gareau, W. Gareau, L. N. Gareau, M. et Mme E. Gaudet, de Garonne, Sask.

André Lecart, de Dana, Sask.

D. de Tremaudan. de Montmartre, Sask.

L. J. Cautin, J. B. Rousseau, T. Pomerleau, Rose-Anna Martineau, M. et Mme M. Houle, E. Dupuis, A. Dupuis, de Edam, Sask.

S. Perrault, O. M. I., Rev. A. Larivière, M. et Mme O. Taillon, M. et Mme M. Fafard, M. et Mme A. Fafard, M. et Mme N. Derosier, M. et Mme E. Verville, M. et Mme E. Fleury, M. et Mme W. Tremblay, M. et Mme V. Grimaud, A. Melançon, A. Houle, P. Lafleur, M. et Mme C. Pelletier, M. et Mme L. Flamand, de Marieval, Sask.

J. Godard. P. Godard, J. A. Godard, D. M. Godard, Georgette Godard, D. E. Godard, S. Boucher, F. Branger, J. Branger, C. Branger, J. Jobin, J.-B. Boucher, R. P. Pineau, O. M. I., F. Boucher. A. Boucher, J. Magnin, C. P. Schmidt, R. D. Schmidt. P. Schmidt, L. Schmidt, de St-Louis, Sask.

A. Lemaire, L. Lemaire, H. Body, H. Brindamour, A. Brindamour, de Beauchamp, Sask.

A. Gravel, E. Gravel. L. Phaneuf. C. Landry. E. Charlest. O. Charlest. E. Casanton. J. Olivier. J. Cloutier, A. Cloutier. J. Hélie, A. Charlebois, M. Primeau. M. C. Primeau. de Moose-Jaw. Sask.

M. Turcotte. Wm. Cassette. de Coderre. Sask.

J. A. Mathieu. de Deanton. Sask.

P. Poulin. de Gravelbourg. Sask.

T. Bonneau. de Rouen. Sask.

B. S. Lavergne, F. Géraud. M. P. Thereus. de Meyronne, Sask.

Toutes nouvelles adhésions seront les bienvenues. On peut se servir de la formule ci-dessous.

## FORMULE D'ADHESION

Je, soussigné, adhère au projet d'établir une succursale du "Parler Français" dans la Saskatchewan.

Nom..............................

Profession..............................

Adresse..............................

N. B. Lorsqu'il y a plusieurs signataires on peut inscrire les noms sur une feuille à part, écrite d'un seul côté.

Les dames sont aussi invitées à souscrire.

**Prière d'envoyer votre adhésion au plus tot, par le retour du courrier si possible, au "Patriote de l'Ouest", Duck-Lake, Sask.**

## Le "Parler Français" en Saskatchewan

Notre excellent confrère "Le Patriote de l'Ouest" nous donne, dans son numéro du 2 novembre, l'appel et l'organisation d'un comité organisateur pour l'établissement d'une succursale de la Société du Parler Français, parmi nos compatriotes de la nouvelle province de la Saskatchewan.

Nous applaudissons de tout cœur à cette belle initiative qui sera si utile et doit être déjà si agréable à tous les canadiens, français et belges établis dans cette contrée. Par cette nouvelle société, ils apprendront à se mieux connaître, à mesurer et à concerter leurs influences pour le bien de la nouvelle province qui doit profiter de leur bonne initiative.

Le comité organisateur est placé sous le haut patronage des trois évêques ayant juridiction sur les catholiques de la nouvelle province ainsi que sous celui des honorables Turgeon et Prince.

Le président actif est le T. R. P. H. Lacoste, Vicaire-Général de Prince-Albert et le secrétaire, le R. P. A.-F. Auclair, rédacteur en chef du "Patriote de l'Ouest", Duck Lake, Sask.

L'Action Sociale.

## Gouttes de Vérité

**Les railleries contre la religion**

Les clabauderies contre la religion ne peuvent se faire que pour le plaisir des bêtes ou la satisfaction des fripons et des farceurs.

**La perfection**

Le chrétien cherche la perfection : il n'est pas parfait. Lutter c'est déjà tant !

**Illogisme**

Ceux qui s'éloignent de Dieu parce qu'ils ont vu un mauvais prêtre, prennent bêtement parti pour cet homme contre Dieu.

**La voie, la vérité, la vie**

L'Eglise est la vie, la vérité et la vie ; elle ne règle point son chemin sur la boussole affolée des entreprises humaines ; elle n'a point à chercher en dehors d'elle-même la lumière, la force, les infaillibles gages de triomphe ; elle les donne à tous ceux qu'elle bénit.

**Opinions libres**

Entre catholiques, les opinions libres peuvent être renvoyées au jugement de l'expérience et du temps.

# Les leçons d'un Procès

## L'Enseignement du Français dans les Ecoles Manitobaines

Il est regrettable que les fils de ceux qui ont découvert l'Ouest Canadien soient contraints de réclamer jusque devant les tribunaux le droit de faire enseigner à leurs enfants la langue des découvreurs et des pionniers, surtout quand l'usage officiel de cette langue a été solennellement garanti par des traités reconnus et incorporés dans les lois de la province lors de son entrée dans la Confédération en 1870. Malgré les lois draconiennes de 1890, ces droits ont été proclamés par un décret du Conseil privé d'Angleterre, et, comme le remarque l'honorable Juge L. A. Prud'homme dans le jugement du procès dont nous allons parler, le fait que la Législature, qui a aboli le français comme langue officielle, a en même temps statué que cette disposition serait loi qu'en autant que la dite Législature avait juridiction dans l'espèce, "so far as the legislature had jurisdiction to enact," est une confession qu'elle doutait de son pouvoir de supprimer constitutionnellement la langue française comme langue officielle.

Le soi-disant règlement Laurier-Greenway, devenu loi en 1897, a inséré la clause suivante qu'on retrouve encore aujourd'hui textuellement dans la section 224 du chapitre 143 des Statuts revisés du Manitoba, chapitre de l'Acte des Ecoles publiques : *Lorsque dix élèves dans une école parleront le français ou une autre langue que l'anglais, comme langue maternelle, on donnera l'enseignement à ces élèves en français ou dans telle autre langue, et en anglais, en suivant le système bilingue.*" Chapitre 26, section 10.

Le procès intenté par M. Cyrille Nelette contre les commissaires anglais de Union Point, arrondissement scolaire de la paroisse de Ste Agathe, n'est que l'application pratique de cette clause. Jusqu'en avril dernier il n'y avait à l'école en question que six enfants de langue française qui ne recevaient aucun enseignement dans leur langue maternelle parce que l'arrangement injuste et boiteux de 1896 ne leur a pas restauré ce droit naturel et constitutionnel. Quel profit ces jeunes gens retiraient-ils d'un enseignement dans une langue qu'ils ne connaissaient pas ? Seul le *Free Press*, dans son fanatisme et sa haine du français peut répondre à cette question en la détournant, mais toute personne, ayant la moindre expérience pédagogique, ne peut s'empêcher d'admettre que pareil système ne peut donner que des résultats nuls ou médiocres. Voilà pourtant où en sont réduits les enfants canadiens-français dans toutes les écoles où ils ne sont pas au moins dix. Et plût au Ciel que lorsqu'ils sont en nombre requis par la loi, certaines commissions scolaires ne leur refusent pas un instituteur ou une institutrice bilingue comme dans le cas présent, cas qui n'est pas unique dans la province.

La cause fut entendue à Saint-Boniface et l'honorable Juge L. A. Prud'homme, dans un jugement élaboré et solidement étayé renvoya l'appel et confirma la première sentence.

Nous publierons les principales parties de ce jugement, qui établit une jurisprudence dans l'espèce et qui définit clairement ce à quoi nous avons droit de par la loi actuelle, toute imparfaite et défectueuse qu'elle soit.

L'avocat des appelants, M. Howell, a essayé au cours du procès de prouver que les élèves canadiens-français ne parlent pas le français, mais un *patois*. D'où, semble-t-il, il voulait inférer que les dits élèves n'avaient pas droit à une école bilingue française-anglaise. Excusez du peu. Le président du tribunal fit, séance tenante, bonne justice de ce préjugé malheureusement trop répandu parmi des gens qui ignorent tout du français ou qui du moins sont incapables de le parler de manière à être compris. Ce dont ils semblent se consoler en se décernant un brevet de *Parisian French !* Les autorités appartées par l'honorable Juge sont sans réplique. Nous pouvons y ajouter une déclaration déja ancienne puisqu'elle remonte à 1841. L'illustre evêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, avait parcouru le Canada français et adressé la parole aux populations partout avides de l'entendre. Or, avant de retourner en Europe, il déclara publiquement, du haut de la chaire, qu'il n'y avait pas de patois au Canada, qu'il parlait exactement comme en France et qu'il était parfaitement compris partout. Si l'on voulait un témoignagnage plus récent, on pourrait citer la lettre écrite il y a environ un an par M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, sur l'identité du parler français en France, au Canada et aux Etats-Unis. — M. Howell a aussi exprimé l'étonnement que lui causait la déclaration d'un témoin qui après trente et un an de séjour au Manitoba, ne savait pas encore suffisamment l'anglais pour rendre son témoignage dans cette langue. Qu'aurait répondu le savant avocat si le brave habitant de la campagne lui eut demandé s'il savait le français, l'une des deux langues officielles du Canada et le complément de toute éducation distinguée, notamment en Angleterre ?

Une autre leçon pratique qui se dégage de cette affaire, c'est l'importance d'élire des commissaires de langue française partout où nous sommes en état de le faire. Nous avons assez de loyauté et de sens de la justice pour ne pas traiter nos concitoyens d'autres langues avec partialité. Le vote est devenu, dans nos temps de démocratie, un devoir social au premier chef et c'est forfaire à un devoir sacré que de ne pas aller déposer son bulletin dans l'urne chaque fois qu'on en a l'occasion.

Nous sera-t-il permis de faire remarquer aux journaux, qui ont dit que l'honorable Juge avait imposé le maximum de l'amende, que la loi ne fixe dans ce cas ni maximum ni minimum. D'où il suit que le magistrat n'avait pas de pouvoir discrétionnaire. Il n'avait qu'à appliquer le statut.

En terminant, nous nous faisons un devoir de citer à l'ordre du jour les braves contribuables canadiens-français de l'arrondissement scolaire de Union Point. Ils ont donné un exemple, qui, nous l'espérons, sera suivi partout où l'on s'obstinera à nous refuser l'enseignement de notre langue.

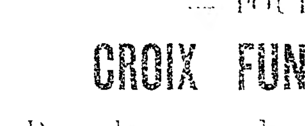
L'assignation en justice sera le commencement de la sagesse et de l'équité pour les commissaires qui voudraient nous priver des bribes de droits que nous ont rendues les lois actuelles.

—*Les Cloches.*

## Vannetais recherchés

Le Père Joseph Marie Gapihan de la Compagnie de Marie actuellement à Beauharnois P. Q. s'adresse à notre journal pour retrouver deux siens cousins, Vincent Julien et Houeix Augustin, qu'il sait dans l'Ouest canadien. Avis à ces deux jeunes gens tous deux originaires de Ruffiac en Bretagne.







SA GRANDEUR MGR ALBERT PASCAL

## La Fête de St-Albert, 22 Novembre

En ce jour du 22 novembre où nous célébrons la fête de St-Albert, Patron de l'Évêque vénéré de ce Diocèse, la Cie "La Bonne Presse" Ltée, le personnel et les lecteurs du "Patriote" sont heureux de déposer aux pieds de Sa Grandeur l'hommage de leurs vœux respectueux et de leur humble soumission.

Sa Grandeur est actuellement en voyage dans l'Est.

## Calendrier de la Semaine

**Pour l'Ouest Canadien**

Dimanche, 26 nov., Patronage de la T. Ste Vierge.

Lundi, 27. Fête de la Médaille Miraculeuse.

Mardi, 28. S. Silvestre. Ab.

Mercredi, 29. S. Saturnin. Mart.

Jeudi, 30. S. André. Apôtre.

Vendredi, 1 décembre. S. Eloi. Ev.

Samedi, 2. Ste Bibiane, Vge et Mart.

Dimanche, 3, déc. 1er Dimanche de l'Avent.

## Chronique Locale

—L'Hon. A. Turgeon était de passage ici samedi dernier.

—Les élections municipales pour notre nouvelle ville de Duck Lake auront lieu le 11 décembre prochain, la nomination le 4; au lieu de trois Conseillers, nous aurons à présent un Maire et six Conseillers, le Secrétaire M. O. St. Denis a été nommé officier rapporteur.

—L'étalon de louage appartenant à la succession Jos. Price, a été vendue à l'encan vendredi dernier, l'acquéreur est M. S. Foulsham de Rosthern.

—La vente à l'encan des animaux machineries, etc., de M. A. Houle de Bellevue a très bien réussie. M. A. L. Lagarec de Duck Lake était l'encanteur.

—Le 21 novembre, jour de la Présentation de Marie est la fête patronale des Religieuse qui dirigent notre école. Il y eut messe solennelle à l'École St. Michel et grande fête pour les petits Indiens.

—Melle Anna Gagnier doit s'embarquer le 2 décembre prochain pour un voyage de trois mois dans la Province de Québec.

—M. B. G. Perret qui avait eu le malheur de se fracturer la jambe est presque complètement rétabli.

—Plusieurs propriétaires de machines à battre ont déjà remisé leur machines pour l'hiver malgré la grande quantité de grain qui reste encore à battre.

## La force des Partis

Voici la composition du nouveau parlement à l'ouverture des Chambres :

| | Con. | Lib. |
|---|---|---|
| Ile du Prince-Edouard | 2 | 2 |
| Nouvelle-Ecosse | 9 | 9 |
| Nouveau-Brunswick | 5 | 8 |
| Québec | 27 | 38 |
| Ontario | 73 | 13 |
| Manitoba | 9 | 1 |
| Saskatchewan | 1 | 9 |
| Alberta | 1 | 6 |
| Colombie Anglaise | 7 | 0 |
| Yukon | 1 | 0 |
| | 135 | 86 |

Lorsque les chambres furent dissoutes au mois de juillet dernier, l'on comptait 132 députés liberaux et 89 conservateurs.

Le gouvernement pourra compter sur 50 de majorité ou à peu près.

## Faut être bien avec tout le monde

*Etre bien avec tout le monde*, c'est charmant, c'est enchanteur, c'est ravissant ! mais c'est un rêve !

C'est un rêve, vous dis-je. Vous aurez beau faire tout votre possible, vous aurez beau être le meilleur des hommes, vous ne réussirez pas à vous concilier tout le monde. Il y a quelqu'un qui a passé en semant le bien, et ses protégés l'ont crucifié.

C'est un rêve, vous dis-je, et une lâcheté.

Pour plaire à tout le monde il faut être mouton, se laisser manger ou laisser manger les autres. Pour être bien avec tout le monde il faut ménager la chèvre et le chou et renoncer à être quelqu'un. soyons bien avec le bon Dieu, cela suffit : marchons droit, allons notre chemin ; c'est la bonne politique, non pas celle qu'on pratique le plus dans le monde, mais la seule cependant qui puisse attirer l'admiration des amis et le respect des ennemis.

*Etre bien avec tout le monde*, laissons cette maxime aux vaniteux, aux peureux, aux lâches. Elle n'est pas et ne peut pas être la devise du chrétien pour qui le droit est le droit, et la vérité, la vérité.

Chaque vice de la vie passée laisse au coeur une racine immonde qu'il faut en arracher avec des tenailles ardentes.

## En l'honneur de Mgr Mathieu

Voici le programme qui a été suivi dans les fêtes organisées à St-Boniface pour la réception de Mgr Mathieu lors de son passage dans la ville archiépiscopale.

Arrivée : Samedi, le 18 novembre.

Dimanche, 19 : Messe à la Maison-Vicariale des Sœurs Grises. Sermon par Sa Grandeur à la Cathédrale. A 5 h. P. M. Visite à la Maison-Vicariale.

Lundi, 20 : Messe chez les Sœurs de la Miséricorde à Winnipeg. 10 h. A. M. Au Pensionnat de St-Boniface. 3 h. P. M. A l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg. 8 h. P. M. Au Collège de Saint-Boniface.

Mardi, 21 : Messe à l'Hôpital de Saint-Boniface. 9 h. A. M. A l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg. Visite des églises et de la maison de la presse catholique de Winnipeg. 12 h. A. M. Dîner pour le clergé à l'Archevêché. Dans l'après-midi, visite à Saint-Norbert.

Mercredi, 22 : Départ pour Régina où l'intronisation aura lieu le lendemain, 23, jeudi



### Trouvée

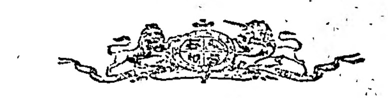
Une jument de deux ans, baie, à nez blanc, trois pattes blanches, blessée par du fil de fer.

ANGUS McKAY,
Sec. 8 Tp. 48 Rge. 5. Parkside.









RÉSUMÉ DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'âcre Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.